# Proposition de résolution : Processus de résolution disciplinaire

## À propos de ce formulaire

Le poursuivant[[1]](#footnote-1) et l’EPEI doivent remplir ce formulaire si le comité de discipline utilise le processus de résolution disciplinaire pour rendre sa décision sur l’affaire.

Son but est d’aider l’intermédiaire à comprendre l’entente entre les parties pendant la rencontre en prévision de la finalisation. L’intermédiaire rédigera ensuite un rapport pour le sous-comité de discipline afin de lui communiquer les informations dont il aura besoin pour rendre sa décision.

|  |
| --- |
| **Sous toutes réserves :** Ce document est confidentiel **jusqu’à ce que** le poursuivant et l’EPEI confirment qu’ils auront recours au processus de résolution disciplinaire pour finaliser l’affaire.  S’ils n’ont pas recours au processus de résolution disciplinaire pour finaliser l’affaire, ce document restera confidentiel et pourra être utilisé uniquement pendant la gestion de dossier. Dans ce cas, le document ne pourra pas être utilisé pendant une audience ou de toute autre manière, sauf avec l’accord de l’EPEI et du poursuivant. |

## Quand et comment utiliser ce formulaire

Le poursuivant transmettra ce document et le Consentement à participer au processus de résolution disciplinaire à l’EPEI, puis en déposera une copie auprès du Bureau des audiences au moins 15 jours ouvrables avant la rencontre en prévision de la finalisation.

Ces exigences sont décrites à la règle 3.09 (4) et à la règle 3.09 (5) des [*Règles de procédure du comité de discipline et du comité d’aptitude professionnelle*](https://www.hearings-ece.ca/wp-content/uploads/resources/Regles.pdf).

Le comité de discipline et le Bureau des audiences s’efforcent d’utiliser un langage clair et simple dans tous leurs processus. Le poursuivant et l’EPEI sont aussi invités à utiliser ce niveau de langage dans la Proposition de règlement.

Le comité de discipline et le Bureau des audiences protègent également la vie privée des enfants impliqués dans une affaire disciplinaire. Dans la Proposition de règlement, le poursuivant et l’EPEI sont donc invités à utiliser un langage qui ne permet pas d’identifier des enfants.

Voici quelques stratégies pour protéger la vie privée des enfants :

* Évitez les noms et les initiales pour désigner des enfants
* Si possible, évitez tout ce qui permet de distinguer le genre ou le sexe
* Ne mentionnez pas précisément leurs handicaps, dans la mesure du possible
* Si l’âge précis d’un enfant peut contribuer à l’identifier, faites plutôt référence à son groupe d’âge (p. ex., poupon, bambin, préscolaire)
* Tenez compte des circonstances (p. ex., situation unique, très petite communauté) pour déterminer si d’autres mesures doivent être appliquées pour protéger la vie privée d’un enfant

# Proposition de résolution : Processus de résolution disciplinaire

## Renseignements Généraux

|  |
| --- |
| Nom de l’EPEI : |
| No d’inscription : |
| Représentant(e) de l’EPEI (s’il y a lieu) : |
| Nom du poursuivant : |

## Accusations

|  |
| --- |
| Date de la décision du comité des plaintes dans cette affaire : |

|  |
| --- |
| Énumérez les accusations de faute professionnelle : |

|  |
| --- |
| S’il y a lieu, indiquez les accusations que l’EPEI et le poursuivant pensent que le sous-comité de discipline devrait retirer, et expliquez pourquoi ce dernier devrait le faire  : |

## Faits (s’il y a lieu)

|  |
| --- |
| Décrivez les faits sur lesquels l’EPEI et le poursuivant s’entendent : |

## Conclusions Sur La Culpabilité (S’il Y A Lieu)

|  |
| --- |
| S’il y a lieu, énumérez les accusations dont l’EPEI est coupable de l’avis commun de l’EPEI et du poursuivant, et expliquez pourquoi vous croyez que le sous-comité de discipline devrait reconnaître l’EPEI coupable de celles-ci : |

## Conséquences Appropriées Que Le Comité De Discipline Devrait Imposer (S’il Y A Lieu)

|  |
| --- |
| Décrivez les conséquences (s’il y a lieu) que l’EPEI et le poursuivant estiment d’un commun accord être appropriées pour protéger les enfants et le public, et expliquez pourquoi vous croyez que le sous-comité de discipline devrait les imposer : |

**Je suis d’accord avec tout ce qui précède :**

|  |  |
| --- | --- |
| Nom de l’EPEI : | Date : |
| Signature de l'EPEI : |
|  |  |
| Représentant(e) de l’Ordre : | Date : |
| Signature du/de la représentant(e) de l'Ordre : |

1. Le genre masculin est ici utilisé comme générique neutre, dans le seul but de ne pas alourdir le texte. [↑](#footnote-ref-1)